

<http://larcenciel.be/spip.php?article395>



# Attert sacrée capitale de la chaleur verte

- TRACES DU FUTUR - Planète. Société planète -



Date de mise en ligne : jeudi 21 juin 2012

---

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

---

L'installation de cogénération d'Attert est un projet similaire à celle de la centrale Biogaz du Haut Geer. Voici comment elle est présentée dans le dernier numéro de Energie4..

(**Energie4**, est le trimestriel d'information de la Wallonie destiné aux citoyens (distribution toute boîte, n° 22, 22 juin 2012)

Attert a été sacrée "capitale de la chaleur verte" lors de la 1ère édition du Championnat des Énergies Renouvelables.

*La première édition de ce Championnat avait pour but d'encourager les communes à mettre en place une politique locale de l'énergie et à mobiliser leurs citoyens. Les résultats sont connus depuis fin avril. Le classement tient compte des installations d'énergies renouvelables présentes sur le territoire, des actions en matière d'énergie durable et du soutien de la population de la commune (notamment par le vote online). La manche belge s'intègre dans la Ligue européenne des champions.*

### INTERVIEW

**Attert** s'est distinguée en 2012 comme la commune ayant accumulé le plus de points sur les installations de production de chaleur renouvelable. Ce résultat est dû notamment aux actions d'une asbl locale particulièrement dynamique : "Au Pays de l'Attert". Nous avons pris contact avec l'une de ses chevilles ouvrières, Benoît Toussaint :

"C'est notre association qui a été chargée par la commune de gérer la participation au concours (...). L'asbl a pour objet toute activité se rapportant au développement de la commune et de la vallée de l'Attert, qui est classée comme parc naturel.

Sur la commune, une installation de biométhanisation est active depuis 2002 à la ferme du Faacht, propriété des frères Kessler. Ils développent une agriculture respectueuse des meilleurs équilibres écologiques, notamment par le compostage des fumiers. Ils se sont intéressés aux nombreuses unités de biométhanisation installées au Grand Duché de Luxembourg et en Allemagne, et ont décidé de diversifier leur exploitation en devenant aussi "cultivateurs d'énergie renouvelable". Leur installation - un moteur au biogaz - atteint aujourd'hui une puissance totale de 750 kW et produit la moitié de l'électricité consommée sur le territoire de la commune. \_ Il s'agit d'une installation de cogénération qui est utilisée pour sécher le digestat résultant de la fermentation des fumiers des 500 animaux de la ferme et des déchets verts, laquelle produit le biogaz. Une fois séché, le digestat est commercialisé en tant que fertilisant naturel. Nous les avons soutenus dans leur développement dans le cadre d'un programme de recherche transfrontalier Optibiogaz. »

*Note : c'est ce qu'à fait Energie 2030 pour le projet de deux agriculteurs de Geer.*

### Le digestat comme engrais

La fertilisation azotée est un bénéfice de la biométhanisation agricole.

La biométhanisation est source de diversification agricole et participe au développement des énergies renouvelables. Ce processus permet, à partir d'effluents d'élevage, fumier ou lisier, et de matières organiques diverses, de produire du biogaz. Les matières organiques libèrent ce biogaz lors de leur décomposition, selon un processus de fermentation en absence d'oxygène. Le biogaz, combustible renouvelable, est utilisé afin de produire

de l'électricité et de la chaleur.

Ansias Joachim, chargé de mission du projet Optibiogaz, précise : « Le résidu de cette fermentation des matières organiques s'appelle le digestat. Directement assimilable par les plantes, il peut être épandu sur les champs en lieu et place du fumier et/ou du lisier. Il peut aussi, grâce à la chaleur dégagée par le processus de fermentation, être séché pour devenir un engrais agricole et horticole fortement minéralisé. En utilisant comme engrais le digestat issu de la biométhanisation, les fermes peuvent se passer en totalité ou en partie d'intrants fertilisants minéralisés de synthèse.

Quand on sait que la production de ces engrais azotés chimiques, importés la plupart du temps, est très énergivore, cette alternative vaut la peine d'être envisagée. Il faut savoir que pour produire une tonne d'engrais azoté, l'équivalent d'une tonne de pétrole doit être utilisé ».

[RETOUR à l'article sur Energie 2030](#)